

## Chantier à Lancy

**Les résidents d'un nouveau quartier s'agacent des difficultés de mobilité dues aux travaux. Rencontre avec l'un d'eux.**

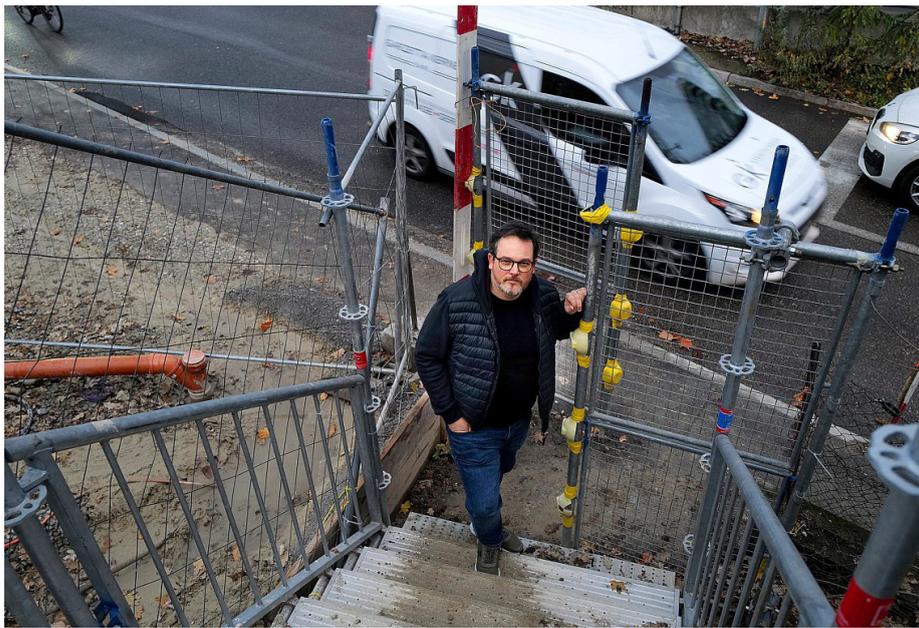
Léa Frischknecht

Il est 8 h 15, ce jeudi matin, quand Axel part pour l'école, son sac à dos Spider-Man sur les épaules et sa main glissée dans celle de son papa. Depuis le mois d'août, le petit garçon de 4 ans et demi vit avec ses parents et ses deux frères au 41, chemin des Érables, dans le seul bâtiment ayant déjà émergé au milieu du mastodonte chantier du futur quartier de Surville, à Lancy.

C'est son papa, Emmanuel Rampa, qui nous a invités à venir faire la route avec eux. Voilà des mois qu'il échange des courriers avec la Mairie et les maîtres d'ouvrage pour signaler les dangers qui compliquent la vie et les déplacements des nouveaux habitants. «La presse est un peu ma dernière chance. Tout le monde se renvoie la balle», s'agace-t-il.

## Escalier patinoire

Mais revenons à Axel. Après quelques mètres sur du goudron, sa route continue sur un chemin encadré par des barrières de chantier. Puis il faut prendre un escalier métallique provisoire. Jusqu'à peu, toute cette partie était plongée dans le noir, mais des lampadaires ont récemment été installés. «Attention à la quatrième marche, elle n'est pas stable, averti Emmanuel. Je l'ai pourtant signalé plusieurs fois. Et quand il neige, c'est une vraie patinoire, personne ne déblaie.» L'escalier débouche et empiète sur le trottoir qui borde la rampe Quidort. Un pas de trop et l'on se retrouverait sur la route. Fâcheux quand on constate la densité de la circulation en ce jeudi matin. «J'ai mesuré, le trottoir fait 90 centimètres de large», précise notre guide. Un chemin piéton qu'il faut remonter jusqu'à l'arrêt de tram Quidort, sur la route de Chancy. Tout en faisant attention



Emmanuel Rampa prend cet escalier temporaire pour accompagner ses enfants à l'école. Il estime qu'il n'est pas assez sûr.

## La galère des premiers habitants de Surville

aux camions qui entrent et sortent du chantier.

## En attendant la passerelle

Une fois les interminables feux piétons de la route de Chancy au vert, il ne reste que peu d'embûches à Axel pour rejoindre l'école Tivoli. Après un bisou d'au revoir, Emmanuel Rampa veut nous montrer la future passerelle qui permettra à son fils d'éviter les escaliers, la rampe Quidort et les voitures de la route de Chancy. «Elle devrait être fonctionnelle au printemps, on se réjouit, confie le papa, qui représente les habitants de son im-

meuble. Je sais que ça soulagera les parents qui doivent se rendre à l'école avec des poussettes.»

Et en attendant, comment font ces parents à poussettes? «Ils passent par un chemin interdit. Attendez, je vais vous montrer.» Un peu plus loin, un chemin traverse le cœur du chantier. Mais à l'entrée, les panneaux sont clairs: ni piétons, ni vélos, ni voitures. Seule exception? Les véhicules de la Mission de Chine. Si, selon Emmanuel Rampa, il n'y a pas de personnes en fauteuil roulant dans l'immeuble tout neuf, c'est le seul accès praticable pour les poussettes. «Il arrive qu'en

empruntant, on se retrouve face à une voiture qui arrive en sens inverse. C'est dangereux et en plus on se fait engueuler.»

Emmanuel Rampa se dit inquiet. «On savait qu'on emménageait en plein chantier. Je ne me plains pas du bruit, mais la sécurité de mes enfants n'est pas une simple nuisance. On en a encore pour plusieurs années et j'ai peur qu'un jour, il arrive un drame.»

## 600 mètres de détour

Salima Moyard, maire de Lancy, se dit consciente de la situation. «Je peux comprendre que ce ne soit pas évident, consent-elle.

Mais quand on est les premiers habitants d'un nouveau quartier en construction, qui plus est dans un des plus gros plans localisés de quartier (PLQ) du canton, c'est compliqué. À l'heure actuelle, oui, il faut faire un détour avec une poussette.» Si les habitants munis de landaus veulent éviter le chemin interdit, il leur faut remonter le chemin des Érables pour rejoindre la route de Chancy et l'arrêt de tram. Un trajet d'environ 660 mètres.

La magistrate socialiste assure que la Ville de Lancy fait son maximum mais est contrainte

par d'autres instances. «Le chantier est privé et l'empiètement sur le trottoir a été accepté par le Canton. Quant au chemin réservé à la Mission de Chine, nous devons répondre à une injonction du DFAE qui nous demande de leur assurer un chemin de fuite en cas d'urgence.» Pourtant, le temps d'une matinée sur place, deux véhicules diplomatiques ont emprunté le chemin à une allure tranquille.

Du côté de la gestion du chantier, la situation est complexe car il regroupe différentes sociétés de construction. Ainsi, l'escalier métallique et le chemin pour la Mission permanente de Chine ne sont pas gérés par la même société. Contactées, aucune d'entre elles n'a souhaité s'exprimer.

## Chemin bouclé

Un autre point agace les habitants du quartier en construction. Un chemin sécurisé, reliant le nouvel immeuble à la promenade Nicolas-Bouvier, est fermé de nuit ainsi que les week-ends et les vacances scolaires. Pendant la fermeture, c'est le chemin de Gaimont, en chantier, qui est ouvert. «Mais il n'est pas très praticable. Heureusement, ils ont installé des lumières ici aussi», raconte Emmanuel Rampa.

Selon ce Lancéen, le chemin était auparavant accessible en tout temps. Mais le propriétaire d'une des villas restantes aurait commencé à en bloquer l'accès, avec des véhicules ou des barrières. «La fermeture de ce chemin provisoire la nuit est le résultat d'un accord entre le Comptoir Immobilier, propriétaire de la parcelle, et les habitants des villas afin qu'il n'y ait pas de passages et donc de nuisances sonores la nuit», explique Damien Bonfanti, conseiller administratif chargé de l'Aménagement du territoire.

Au vu de tous les problèmes soulevés, la Ville de Lancy a décidé de mandater un coordinateur mobilité. «Cette personne sera chargée de récolter quotidiennement des informations, notamment sur les passages accessibles ou non, et de les transmettre aux habitants. Elle sera rémunérée par l'ensemble des maîtres d'ouvrage», précise Damien Bonfanti.

## «Ce nouvel impôt pénaliserait les entreprises familiales»

**Votation du 12 mars**  
Les opposants au projet d'Ensemble à Gauche de taxer 100% des dividendes tirent la sonnette d'alarme.

Le 12 mars, les Genevois se prononceront sur l'initiative législative d'Ensemble à Gauche «Contre le virus des inégalités... Résistons! Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires». La proposition est de taxer 100% des dividendes, et non plus seulement 70% de ceux-ci à partir du moment où une personne détient au moins 10% des actions d'une société. Pour les milieux économiques, les partis de droite et le MCG, l'initiative est dangereuse et se trompe de cible.

Des représentants de ces opposants - dont quatre candidats au Conseil d'État - ont lancé leur campagne, hier, dans un lieu symbolique: la société de déménagement Harsch. Symbolique car selon Isabelle Harsch, la directrice et propriétaire de l'entreprise, «cette modification fiscale représenterait un risque pour la pérennité des entreprises».

«Le titre de l'initiative est trompeuse, assure à ce propos Philippe

Morel, candidat MCG à l'élection du Conseil d'État. Ce sont les entrepreneurs et non pas les gros actionnaires qu'elle vise. Ceux qui paieront les pots cassés, ce sont les propriétaires des petites et moyennes entreprises.»

«Je dois me verser des dividendes pour pouvoir payer l'impôt sur la fortune car mon salaire n'y suffirait pas.»

Isabelle Harsch Directrice et propriétaire de la société de déménagement Harsch

Et Isabelle Harsch d'enchaîner avec son cas personnel: «Il faut considérer le cumul des impôts dont s'acquittent les entrepreneurs propriétaires de leur entreprise: celui sur le revenu, celui sur les bénéfices, puis sur les dividendes et la fortune. Je dois ainsi me verser des dividendes pour pouvoir payer l'impôt sur la fortune car mon salaire n'y suffirait pas.»

Selon Ensemble à Gauche, 1600 actionnaires seraient concernés par son initiative, qui est supposée rapporter une centaine de millions de francs par an à l'État. «Mais c'est avant tout l'entrepreneuriat qui en pâtirait car personne ne possède 10% des actions d'une multinationale, poursuit Vincent Subilia, le directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services. L'initiative rate par conséquent sa cible.»

Le PLR Alexandre de Senarclens craint une perte d'attractivité de Genève si l'initiative est acceptée. «Ce serait une genevoiserie de plus, explique-t-il. Notre canton serait le seul en Suisse à ne pas avoir une fiscalisation partielle des dividendes. Et il y a une raison à cette pratique.»

Selon les explications fournies par l'UDC Michel Andersen, «ce système est utilisé dans tous les pays de l'OCDE pour atténuer la double imposition». «En effet, pour que des dividendes soient versés, il faut que l'entreprise fasse des bénéfices, complète Stéphane Tanner, expert fiscaliste de la Fédération des entreprises romandes. Or ces derniers sont déjà imposés. L'imposition partielle permet de corriger un peu cela.» Eric Budry

## Tension lors d'une conférence sur l'assassinat d'un militaire iranien

**Désaccord**  
Des opposants au régime de Téhéran ont perturbé, samedi, une discussion portant sur le meurtre du général Qassem Soleimani.

Organisé samedi par la Fondation islamique et culturelle d'Ahl-el-Beit (FICA), dans les locaux de la route de Meyrin, un événement a connu quelques perturbations. Le thème annoncé: «Le droit international et l'assassinat de Qassem Soleimani», ex-commandant de l'unité d'élite du Corps des Gardiens de la révolution islamique.

Icone du régime iranien et de ses soutiens, ce militaire a été tué il y a trois ans à Bagdad par une frappe de drone américain. Chargé des opérations extérieures iraniennes, il chapeautait les milices chiites en Irak, mais également celles actives en Syrie, en appui à Bachar el-Assad.

Mais pour les opposants au régime iranien, Qassem Soleimani est également tenu responsable de la répression qui s'est abattue sur les manifestants lors de précédents soulèvements en Iran.

«Peut-être qu'il a lutté contre le terrorisme à l'étranger (ndlr: il a mené une lutte contre Daech), mais pour nous, Iraniens, il est responsable de sanglantes répressions lors de précédents soulèvements», justifie un contestataire présent.

«Nous avons repéré sur les réseaux sociaux que des opposants iraniens avaient prévu de venir», explique Mughees Husain, secrétaire de la FICA. «Malgré cela, nous avons décidé de maintenir la conférence, tout en avertissant la police. Mais tout le monde était le bienvenu du moment que le dialogue et le respect étaient maintenus», explique-t-il, regrettant que l'événement ait dû être interrompu à la fin du programme lors des questions-réponses.

## Questions politiques

Les esprits ont commencé à s'échauffer lors de la présentation de l'avocat français André Chamy. «Je me suis placé purement sur le plan juridique et la question de l'assassinat», indique l'homme connu pour avoir assuré la défense de Saddam Hussein. «Malheureusement, les militants présents n'avaient que

des questions politiques internes à l'Iran qui ne concernaient pas le thème», ajoute-t-il.

«C'est la première fois qu'on a eu une telle réaction, on ne s'y attendait pas», ajoute Mughees Husain, qui assure que contrairement à ce qui a été affirmé sur les réseaux sociaux, la FICA «opère en toute indépendance, et n'a aucun lien avec l'Iran, ni le Hezbollah, ni quelconque régime ou organisation».

## Intervention de la police

Selon une vidéo de l'événement, des policiers sont intervenus avant les prises de parole. «C'est une soirée privée, la police ne fait pas de sécurité privée [...] mais si cela se passe mal et l'organisation nous demande d'évacuer certaines personnes, on le fera», avertit un agent.

La police cantonale confirme s'être déplacée pour demander à un rassemblement non autorisé d'une trentaine de personnes devant la FICA de quitter les lieux. «À la demande de l'organisateur, les policiers sont intervenus dans l'enceinte du bâtiment afin de calmer les esprits», confirme une porte-parole de la police. Marc Renfer